



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de Crazannes jeudi 15 septembre 2022

présents : Madame Marie-Noëlle Martin,
Monsieur Jean Moreau, Monsieur Jean-Luc Mullon, Madame Isabelle Barret, Madame Véronique Barbotteau,
Monsieur Hapiot, Monsieur Colin Marsh, Madame Anne-Marie Morin, Madame Jackie Theillout

absent excusé Monsieur Jacques Busson donne procuration à Monsieur Marsh

absent Monsieur Jamy Vallier
Madame Barret désignée secrétaire

Madame le Maire ouvre la séance à 20h47

Madame le Maire demande à ce que l'on ajoute à l'ordre du jour l'approbation du procès verbal de la réunion du 21 juillet 2022.
approuvé à l'unanimité

1- approbation du compte rendu de la réunion du 21 juillet 2022

point 2 « à la majorité » au lieu de « à l'unanimité »

point 3 : modification du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2022 au lieu de « 1^{er} septembre »

point 4 : Madame le Maire de Crazannes, sur proposition du Mr le Maire de Les Essarts, accepte le marché et prévoit au budget le montant de la réparation à hauteur de 3000€, soit un montant total de 15000€

point 8 : travaux de l'école.... « aboutisse dès la rentrée de septembre 2022, la dépense ayant été prévue au budget du SIVOS (à demander au SIVOS) » au lieu de ... « aboutisse dès la rentrée de septembre 2022. La dépense ayant été prévue au budget du SIVOS (à demander au SIVOS) »

contre 0 abstention 0 approuvé par 10 voix

2-Monsieur et Madame Féron

demande d'achat de parcelles et mise au point sur les limites de propriété

Un rendez vous est fixé au 30 septembre

Le conseil prend connaissance de la configuration des lieux et des demandes de Monsieur et Madame Féron.

Le rendez-vous du 30 septembre permettra d'éclaircir les demandes et les négociations possibles.

D'autre part, Madame le Maire souhaite rencontrer également Monsieur et Madame Plestane, propriétaires de parcelles mitoyennes. Monsieur Moreau est chargé d'établir le contact.

3-PLU point sur la demande d'ouverture de zones à urbaniser

suite à la délibération du 28 mars, Madame le maire avait rencontré les personnes compétentes du Pays de Saintonge Romane pour demander l'ouverture de nouvelles zones à urbaniser. Il semble que le dossier n'ait pas été présenté à la Préfecture. Madame le Maire a donc repris contact avec Madame Camille Verney du Pays de Saintonge Romane et Monsieur Mathieu Boyer de la Communauté de Commune Cœur de Saintonge.

4-délibération demande de certificat de numérotage chemin de la taillée

vente Richomme/Pion

Les futurs propriétaires souhaitent raccorder le tout à l'égout sur le chemin de la taillée, où ils ont un accès direct.

Demande faite par courrier du 5 septembre 2022

Le numéro proposé est 6.

contre 0 abstention 0 approuvé par 10 voix

5-décision modificative pour l'achat du tracteur

Madame le Maire expose le plan de financement de l'achat du tracteur auprès de la commune de Les Essarts.

Ce plan nécessite le basculement d'une somme de 15000 euros du chapitre « fonctionnement » vers le chapitre « investissement ».

contre 0 abstention 0 approuvé par 10 voix

6-repas des anciens

le devis retenu est celui de Monsieur Péron, charcutier traiteur à Saint Savinien 30€/personne menu validé
le Maire et les adjoints offrent le pétillant du dessert
Madame Barret est en charge du dossier

7-DECI

borne au cimetière et à Bel Air
la réglementation est en cours de changement
au lieu de 400m, la distance depuis les habitations passe à 800m
la borne prévue au cimetière et la poche prévue à Bel Air n'ont plus d'obligation d'installation.

8-panneau pocket

le Conseil propose d'en parler avec les administrés mais ne voit pas la réelle utilité de cette application. Le montant de la dépense n'est pas inscrit au budget.

9-règles de location de la salle communale

on ne peut pas louer la salle communale aux jours et heures où se tiennent des activités du Foyer rural : gymnastique, chorale, jeux de société...

10-club l'automne

Madame Nicole Renaud, présidente du club l'automne de Port d'Envaux, sollicite l'accès à la salle communale le mercredi après-midi simultanément avec le Foyer rural. Ceci à cause des travaux en cours à Port d'Envaux. Madame le maire a mis les deux partis en contact et rencontrera Madame Renaud. La commune suggère la rédaction d'une convention avec assurance.

10-logement 3 place de la poste

compte rendu de la restitution et devis des travaux
La salle de bain nécessite des travaux d'urgence pour une remise en location le 1^{er} octobre.
Monsieur Mullon exécutera les travaux de la salle de bain.
Monsieur Moreau exécutera les travaux du tableau électrique et des radiateurs du rez de chaussée.
Monsieur Moreau planifie une visite de sécurité avec FCCL Diag.

11- mise en vente des terrains de Bel Air

la commune peut mettre à la vente les parcelles viabilisées 834, 803 et 802 à Bel Air.
La parcelle 801 reste à la commune pour un aménagement urbain : table de pique nique, conteneurs à verre et à cartons.
Maître Germain étudie les conditions de mise à la vente et le prix au mètre carré.

12-point sur la question des travaux au château de Crazannes

Madame le Maire suggère de rencontrer les propriétaires du château pour évoquer les projets.

13- délibération

toute demande d'un administré, concernant un sujet important ou imposant une concertation des élus doit être formulée par écrit et transmise par voix postale ou remise en main propre et visée par la secrétaire de mairie.

contre : 0 abstention : 0 approuvé : 10

Questions diverses

murs cimetière : Monsieur Moreau a téléphoné au SAS : travaux début 2023
travaux trottoir : prévu en octobre par l'entreprise Taunay
porte mairie : subvention accordée, devis signé . Couleur gris référence 7035. Date à définir.
wifi salle communale ; installation finalisée en octobre
hotte salle communale : devis fourni . Le travail sera effectué avant l'hiver.
Association Jardin'Âges : Madame Bessenay, par un courrier électronique à Madame le Maire, évoque un projet de don de parcelle. Madame le Maire sollicitera de Madame Bessenay un courrier officiel afin de pouvoir prendre une décision.

Fin de la réunion : 23h30